



SICTAM CFE-CGC  
Tél : 01 69 08 30 04  
electron-libre-cea.fr

## Compte rendu CFE-CGC SICTAM Réunion de Négociation NAO 2022

Cette réunion de négociation est la septième réunion de Négociation Annuelle Obligatoire en 2022.

DRHRS a obtenu le droit des tutelles de « dépenser » en plus des 1,9 % de RMPP dédiés aux augmentations individuelles, 0,9, % de RMPP en plus soit environ 8,7 ME et maintenant pour lutter contre l'inflation 2,2 % de plus de RMPP à partir du 1<sup>er</sup> juillet, soit 3,1% de RMPP qui représentent 3,6% d'augmentation de la masse salariale.

DRHRS souhaite « dépenser » les 38 M€ associés.

DRHRS ne prendra pas de DUE (Décision unilatérale employeur) pour distribuer cette enveloppe.

Lors de la dernière réunion nous étions sur une prime de 540 euros brut annuel soit 34 euros net par mois.

Depuis DRHRS a obtenu environ 30 M€ supplémentaires pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

De fait DRHRS a fait état dans sa dernière communication d'un montant de 155 euros brut mensuels.

**Voici ce que les négociateurs de la CFE-CGC SICTAM peuvent vous communiquer à ce stade de la négociation :**

Trois scénarios ont été étudiés et présentés par DRHRS

1 une prime identique 160€ brut pour tous, avec prime one shot de 750€ sur paye d'octobre puis 160€ pour tous.

2 une augmentation de 3.6% de la valeur du point sur paye octobre pour tous.

3 une augmentation de valeur point de 4% pour tous les N1 à E5 et 2% pour les E6-E7 avec prime one shot de 750€ sur paye octobre.

La **CFE CGC SICTAM** a défendu le scénario 2 même s'il ne compense pas l'inflation actuelle de 7% et en fin d'année près de 10% sur une année glissante. Effectivement, pour nous la **hausse de la valeur du point serait une solution plus pérenne** et surtout induirait des effets à chaque avancement.

La **CFE-CGC SICTAM** a défendu la mise en place d'une **mesure pérenne en privilégiant une augmentation de la valeur du point à un minimum de 4,7%** (3,5 obtenu par la fonction publique en juillet dernier et 2 fois 0,6% les années précédentes)

La **CFE-CGC SICTAM** a également défendu que compte tenu de la communication de la Direction Générale en juillet dernier, **il n'était pas question qu'un seul salarié CEA ait moins que 155€ brut.**

La **CFE-CGC SICTAM** revendique **un talon minimal de 160€ pour tous et 4,7% de revalorisation de la valeur du point**

**Prochaines réunions : 8 - 13 - 15 - (20) et 22/09**



### **Position de la CFE-CGC SICTAM :**

La CFE-CGC SICTAM affirme que cette NAO ne permettra pas de combler les années de dévalorisation des salariés ayant responsabilités (A1 et A2)

IL est **URGENT pour le CEA** de prendre en considération les Ingénieurs, Cadres, techniciens et agents de maîtrise du CEA afin que leurs compétences, leurs responsabilités soient revalorisées au risque de perdre des talents indispensables au CEA

### **HALTE AU NIVELLEMENT PAR LE BAS !**

Les conséquences sont déjà là : déferlante de démissions ...

Quand le CEA va enfin re proposer à ses salariés des carrières motivantes ?

Finirons-nous comme l'éducation nationale ?